

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

I/D Information Documentation (French)

ID and Anima Una

12-1-1984

1984 Vol. 37: L'Esprit de Dieu nous pousse à l'action prophétique en faveur de la justice

Equipe généralice

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/id-fr>

Repository Citation

Equipe généralice. (1984). 1984 Vol. 37: L'Esprit de Dieu nous pousse à l'action prophétique en faveur de la justice. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/id-fr/41>

This Article is brought to you for free and open access by the ID and Anima Una at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in I/D Information Documentation (French) by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

L'Esprit de Dieu nous pousse à l'action prophétique en faveur de la justice (Projet des nouvelles Constitutions, n° 5)

« Quand ils sont venus prendre les communistes, je me suis tu, car je n'étais pas un communiste;

Quand ils sont venus prendre les juifs, je me suis tu, car je n'étais pas un juif;

Quand ils sont venus prendre les ouvriers, je me suis tu, car je n'étais pas un ouvrier;

Quand ils sont venus prendre les intellectuels, je me suis tu, car je n'étais pas un intellectuel;

Mais quand ils sont venus me prendre, moi, il n'y avait plus personne à pouvoir parler».

Martin Niemöller

Le cri des sans-voix: témoignages spiritains

(Pour protéger les confrères nous ne donnons pas les noms)

« Comme d'habitude, je rentrais chez moi d'un poste de brousse, prenant avec moi, dans mon auto, quelques personnes rentrant chez elles ou désirant visiter des amis. Parmi elles, une mère de quatre enfants. C'était une bonne chrétienne, s'efforçant de collaborer activement, selon ses moyens, dans sa petite communauté. En prenant congé, je la vis se diriger vers un petit chemin de terre. Le lendemain, on m'appela pour son enterrement: elle avait été tuée à coups de fusil, parce que, pour raccourcir son chemin, elle avait franchi les limites de la « fazenda » voisine. Tous connaissaient le meurtrier, mais personne n'osa le dénoncer! Elle avait été tuée parce qu'elle était noire! Et tous ont peur d'accuser un blanc! Moi aussi! . . . ».

« Ma paroisse est très étendue et nous ne pouvons visiter nos stations qu'une fois par mois. Mais elles sont bien organisées et les gens célèbrent eux-mêmes un office dominical: ils se réunissent, font une célébration de la parole et reçoivent la communion. Les chefs sont élus par la communauté, et après un temps de préparation convenable, sont installés par l'évêque pour une période de deux ans. José était l'un de ces présidents de communauté: jeune, dynamique, marié, père de deux enfants, sa femme en attendait un troisième. La communauté se réunissait autour de lui, non pas seulement pour la célébration dominicale, mais aussi quand il y avait des problèmes, c'est-à-dire, pour eux, des difficultés avec le grand propriétaire terrien. Celui-ci agit à sa guise, laisse paître ses bêtes là où il l'entend et très souvent elles pénètrent dans les plantations des petits cultivateurs. Les pay-

sans essayèrent de se défendre, avec, en tête, le chef de la communauté. José fut purement et simplement assassiné par des tueurs à gages, des pistoleiros, comme on les appelle ici. José aurait été ivre et les aurait attaqués. C'est toujours la même histoire. Or tout le monde sait que José, par principe, ne touchait jamais à l'alcool. Les pistoleiros sont toujours dans la fazenda du propriétaire terrien! Pas de procès! Le petit groupe des paysans est intimidé. Beaucoup d'entre eux parlent de s'en aller. Ainsi le gros propriétaire aurait réalisé son plan: acquérir le terrain. . .

« Ce n'est pas un cas isolé. Sans cesse l'on tombe sur des misères pareilles, sur l'oppression, la faim, la mort violente. Que faire? Avec la théologie apprise en Europe on ne va pas loin. Tu ne peux pas toujours consoler les gens, en leur parlant du mal, conséquence du péché. C'est une formule abstraite, qui peut te servir tant que tu n'es pas directement frappé par le mal. Mais ici, c'est toi qui es la victime . . . et tu connais les causes du mal, sans pouvoir changer quoi que ce soit . . . ».

« Je suis de retour depuis deux semaines. C'est surprenant comment on ressent de nouveau la situation, même si l'on n'a été absent que pour un peu de temps. L'inflation est écrasante: on peut se demander comment les gens du peuple, qui ne perçoivent que le salaire minimum, réussissent à survivre. Par plaisanterie, on parle ici de « miracle économique ». Naturellement, le dollar tout-puissant y est pour une bonne part. Tout le monde sait que le pays est insolvable.

Mais, pourquoi ne le déclare-t-on pas en état de faillite? On ne recevrait plus, il est vrai, des subventions de l'étranger, mais cela permettrait une planification claire et nette et des décisions autonomes pour l'avenir. . . Quand j'étais en congé, j'ai été très peiné en constatant combien de gens nous considéraient avec plus ou moins de doutes. Même quand je parlais de mon travail et de ma situation, on ne m'a pas toujours cru sur parole, et cela même au sein de ma famille. Cela fut certainement l'expérience la plus douloureuse de mon congé. . . ».

«L'attitude du monde qui ne veut pas reconnaître combien notre peuple souffre et cela parce que cette guerre, qui nous a été imposée de l'extérieur, ne peut plus prendre fin, est presque criminelle. N'avons-nous

donc aucun droit à une indépendance véritable, à l'autonomie, à la liberté, à disposer de nous-mêmes? Nous n'avons pas besoin de votre argent, nous n'avons pas besoin de vos armes! Nous avons besoin de paix. Ce qu'il nous faut, c'est la possibilité de prendre en mains notre destin, de décider de notre avenir. . . Les grandes Puissances et leurs satellites ont le devoir de libérer notre pays de ce naufrage et de cette autodestruction. . . Notre pays est riche en ressources minières et naturelles. Nous sommes capables de pourvoir à notre subsistance et à nos besoins. C'est une entreprise criminelle, qui crie vers le ciel, que cette guerre qui nous est imposée par les Grandes Puissances qui nous condamnent à l'esclavage et à notre anéantissement. . . Aidez-nous à mettre fin à cette guerre».

Paul VI: Le Programme

«Si tu veux la paix, cherche la justice»

Le thème «Justice et paix», l'appel insistant de l'Eglise à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils s'engagent en faveur de la justice, sont encore très neufs. . . trop récents pour avoir pénétré la conscience de tous les confrères. C'est trop récent aussi pour avoir trouvé sa place dans le programme de formation en théologie et dans celle de la vie religieuse. Voici les principaux événements et documents se rapportant à ce thème:

7 décembre 1965, le dernier jour de Vatican II, la promulgation de la Constitution Pastorale *Gaudium et Spes*. Cette Constitution révèle un changement radical par rapport à l'avant-concile. La très vieille notion de l'Eglise Peuple de Dieu est réintégrée dans la théologie, et la dichotomie de la Pastorale et du Social est surmontée: l'homme est considéré dans la totalité de son être.

Janvier 1967: Paul VI institue la Commission Pontificale «Justice et Paix», qui reçoit en 1976 son mandat définitif. Dans l'encyclique *Populorum Progressio* promulguée en mars 1967, le Pape indique la raison d'être de cette Commission: «*Dans le désir de répondre au vœu du Concile . . . nous avons estimé qu'il était de notre devoir de créer une Commission pontificale chargée de susciter dans tout le peuple de Dieu la pleine connaissance du rôle que les temps actuels réclament de lui de façon à favoriser la justice sociale entre les nations*» (n° 5). Dans cette même encyclique le Pape décrit très clairement le lien qui existe entre la foi chrétienne et la responsabilité envers le développement des peuples.

Dans sa lettre apostolique *Octogesima Adveniens* adressée au cardinal Roy, Président de la Commission Pontificale «Justice et Paix», Paul VI ne laisse planer aucun doute: les chrétiens ont à collaborer activement «*aux transformations sociales, politiques, et économiques*».

En 1971, plus de 200 évêques venant de tous les pays se réunissent à Rome, en Synode, pour étudier, entre autres, la justice dans le monde. «*La mission de prêcher l'Evangile exige, aujourd'hui, l'engagement radical pour la libération intégrale de l'homme*» (Document final du Synode).

1975: l'Exhortation Apostolique *Evangelii Nuntianti* à la suite du Synode de 1974 consacré à l'évangélisation, donne spécialement aux missionnaires un

mandat: la libération de tout l'homme fait partie intégrante de la Bonne Nouvelle.

Il n'est pas exagéré de dire que le souci de la justice dans le monde était une préoccupation centrale de Paul VI. Il a su intégrer, avec fermeté et cohérence, la mentalité nouvelle de Vatican II dans les lignes directrices de son Pontificat et il a essayé d'en faire prendre conscience aux membres de l'Eglise.

1980: Le Chapitre Général s'occupe de ce thème et y réfléchit longuement. Ses délibérations se trouvent consignées dans le document «Justice et Paix» (*Vie Spiritaine*, n°s 69-84) qui appelle tous les confrères à une conversion radicale et donne mandat au Conseil Général de considérer «*l'animation dans le domaine de la justice et de la paix comme un axe primordial de son ministère*» (V.S. n° 83).

Les répercussions dans les Eglises locales

En 1969 et en 1979, les évêques d'Amérique latine se réunirent à Medellín puis à Puebla pour réfléchir sur le rôle de l'Eglise. «L'option préférentielle pour les pauvres» fut la décision centrale de Medellín et constitue le premier pas important pour la mise en œuvre des décisions de Vatican II dans le sous-continent. A Puebla on renouvela et renforça cette option. Par là Medellín a été pour l'Amérique Latine un moment historique où l'Eglise en tant que telle décida de ne plus être l'Eglise des riches. Au milieu de ces masses immenses de pauvres et de sans-droits, elle devint le porte-parole en faveur de la justice politique et économique, en reconnaissant publiquement qu'elle est elle-même coupable de péché et en partie responsable des maux sociaux et structurels.

Dans leur assemblée générale de 1981, à Yaoundé, les évêques d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) envoyèrent comme résultat de leurs travaux à tous les ouvriers apostoliques l'Exhortation *Justice et Evangélisation en Afrique*: «*Quel que soit le régime sous lequel ils travaillent et vivent, les ouvriers apostoliques doivent témoigner que Jésus-Christ aime les hommes et se soucie des plus pauvres et des plus faibles*» (30). Nous devons nous «*rendre conscients de la nécessité de nous familiariser avec le débat sur un nouvel ordre de relations entre les nations, qu'il*

s'agisse des relations entre les Etats, des relations politiques, économiques, monétaires ou culturelles, du domaine de l'information... Nos communautés chrétiennes n'ont pas le droit de vivre dans l'ignorance d'un débat d'une ampleur telle qu'il ne manquera pas d'affecter notre vie et notre action pastorale» (32).

Nous pouvons également mentionner les déclarations pour la paix ou à l'occasion de situations con-

crètes de plusieurs conférences épiscopales. Citons la Conférence épiscopale d'Afrique du Sud, présidée par le courageux Mgr Hurley, archevêque de Durban, qui prend nettement position sur la question de l'Apartheid. Pareillement la Conférence épiscopale des Etats-Unis avec sa déclaration sur l'arme atomique. L'on sait pareillement que cette même Conférence épiscopale prépare une prise de position sur le système capitaliste et les conséquences de l'économie des multinationales.

«Donner le témoignage de la justice du Royaume»

(Projet des nouvelles Constitutions, n° 36)

Par la problématique «Justice et Paix», on n'entend donc pas les œuvres que l'on dénomme couramment les œuvres de la charité chrétienne. Cela ne signifie pas un jugement de valeur, mais seulement une délimitation des thèmes. Les deux sont des obligations, mais chacune d'entre elles est une réalité fondamentalement différente. Le travail pour la justice et pour la paix n'est pas quelque chose que l'on peut accomplir à côté de ses tâches ordinaires, comme si c'était un nouveau point de son ordre du jour.

Ce qu'il est:

C'est un effort pour obtenir le droit pour les sans-droit, une patrie pour les apatrides, du travail et un juste salaire pour les sans-travail, la nourriture pour ceux qui ont faim et soif.

C'est une dénonciation des structures injustes et peccamineuses de la société et un effort pour les transformer, en union avec tous les hommes de bonne volonté.

Un rêve? une utopie? ou simplement: la Bonne Nouvelle de Jésus?

Justice et paix ont leur fondement dans le message de Jésus sur le Royaume de Dieu. Par là on n'entend pas une réalité de l'au-delà et spirituelle, mais le Royaume qui maintenant déjà est en voie de réalisation: «*L'Esprit de Dieu est sur moi, parce qu'il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs la délivrance, et aux aveugles le retour à la vue, rendre la liberté aux opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur*» (Luc 4, 18-19). La tâche s'appuie sur la foi, la conviction que les valeurs évangéliques, les enseignements moraux de Jésus, peuvent être réalisés dans la vie de la communauté des hommes et peuvent avoir une signification dans toute forme de société de tous les temps.

Le lieu de cette réalisation est la communauté de Jésus. Jésus n'a ni écrit, ni donné un cours de doctrine sociale mais il a réuni autour de lui des disciples dans une communauté, modèle de toute communauté future. On y vit des normes nouvelles de convivialité qui sont en nette contradiction avec celles du monde, comme nous pouvons nous en rendre compte dans les Actes des Apôtres: p.e. la pauvreté («*et ils vendirent tous leurs biens*»); la suppression des différences sociales (Jésus enseigne à ses disciples que les premiers doivent être les serviteurs de tous). Il s'agit d'une société sans oppression et sans violence, comme nous le voyons dans le sermon sur la montagne et tout spécialement, lorsque en face de la mort, Jésus refuse le recours à la force. La justice, en fin de compte, vise à la réalisation de ce message.

«Donne-nous, Seigneur, un cœur nouveau»

La conversion, présupposé pour cette tâche

1. Nous avons besoin d'une nouvelle vision du monde!

Quiconque veut travailler pour la justice et la paix, doit changer le regard avec lequel il voit le monde et les situations: les opprimés et les marginalisés, les prisonniers et les persécutés, les aveugles et les malades d'aujourd'hui. Il s'agit de la perspective de Jésus, dans la synagogue de Capharnaüm, selon saint Luc, quand, rempli de l'Esprit Saint, il proclame le mandat reçu du Père. Changer de regard signifie: voir le monde, reconnaître le besoin, avec les pauvres et les opprimés, avec tous ceux qui souffrent de l'injustice. Chercher à analyser leur situation de leur point de vue, avec leurs yeux, car ce n'est qu'ainsi qu'il nous sera possible de reconnaître l'actualité des valeurs du Royaume de Dieu et de la mettre en pratique. Les gouvernements, les entreprises industrielles, les mass-media et les organisations financières et commerciales etc. . . ne peuvent pas adopter cette perspective, du fait qu'ils doivent suivre les lois de ce monde, des valeurs qui ne sont pas celles du Royaume! Leurs valeurs sont: la puissance, l'intérêt, le gain, l'avantage!

Notre tâche est d'annoncer le Royaume de Dieu et de vivre sous l'assistance du Saint Esprit. Notre tâche est une tâche prophétique, puisqu'elle nous mène vers les opprimés et les marginaux. Elle nous situe donc dans une situation particulière par rapport à tout ce système institutionnel. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser prendre dans son jeu. Au contraire nous avons à interpellier l'institution et à l'inviter, prophétiquement, à s'ouvrir aux voies du Royaume de Dieu.

2. Le deuxième présupposé n'est qu'une conséquence du premier, c'est-à-dire que nous sommes tenus à changer notre point de vue, en vertu du message du Christ sur le Royaume de Dieu. C'est pourquoi, quiconque veut œuvrer pour la justice et la paix doit rechercher un nouveau genre de ressourcement, une nouvelle façon de prier, de méditer. . .

De même que le nouveau point de vue nous fournit une nouvelle interprétation du monde, il nous donne aussi une nouvelle façon de rencontrer et de connaître Dieu. A côté des relations habituelles et individuelles avec Dieu, des rapports sociaux et communautaires viennent au premier plan. Les conflits sociaux avec lesquels les pauvres doivent vivre sans cesse, l'expérience concrète de l'oppression, l'impuissance face

aux structures sociales écrasantes, tout cela devient objet de prière. La contemplation n'est plus seulement un acte d'union personnelle à Dieu, mais devient une expérience de Dieu à travers le pauvre et les situations de misère; elle devient une rencontre avec le serviteur souffrant de Dieu dans le prochain. Dans ce contexte, la Bible est une expérience nouvelle et nous parle d'une façon plus concrète: l'appel de Dieu s'adresse au peuple, à la communauté. La charité, qui est au centre du message chrétien, n'est pas seulement une belle notion pour l'individu, mais s'élargit et vaut pour la communauté, pour le peuple tout entier et même pour les relations internationales. Cela doit être mis à la base de notre spiritualité.

Un jour peut-être y aura-t-il un confrère inspiré par Dieu qui montrera comment l'intuition de Libermann de «l'union pratique» aidera à vivre à fond notre vocation dans ces situations d'injustice et de violence qui sont de plus en plus le drame, le cri de notre temps; pour trop d'entre nous il est encore difficile de détacher cela de tout le contexte de religiosité française du XIX^{me} siècle. Il serait peut-être la perle rare pour l'acquisition de laquelle nous pourrions tout donner.

3. Le troisième présupposé sera une nouvelle conception de notre vie. Une nouvelle manière de voir, une spiritualité nouvelle conduisent nécessairement à une autre forme d'agir et de vivre. «*Les pauvres nous évangélisent*». Une sensibilité plus aiguë nous permettra de nouveaux rapports avec les biens que nous possédons et une nouvelle façon de les utiliser. Nous avons appelé cela un style de vie plus simple et nous y avons été invités déjà bien souvent. Ce changement dans notre façon de vivre peut être un signe d'un renouveau véritable, mais ne restera toujours qu'un signe extérieur s'il n'a pas été précédé d'un autre changement: celui du cœur qui nous entraîne vers les pauvres!

Les fils de Libermann: avocats et défenseurs des opprimés

Nous sommes appelés à nous convertir. Cette conversion ne concerne pas seulement notre esprit ou une disposition intérieure. Cette conversion exige, au sens biblique du mot, un retour, une «metanoïa». Elle exige un changement visible et constatable de notre conduite. L'Eglise nous appelle à cette conversion qui fait effectivement partie de l'aggiornamento voulu par Vatican II.

Serait-il exagéré de prétendre qu'avec cet appel à la conversion, nous atteignons un point central de notre charisme? Dans sa jeunesse, Libermann vécut profondément l'expérience du ghetto. Il faisait partie d'une minorité au sein de la société. Par suite du radicalisme de la foi de son père, il faisait en outre partie d'une minorité au sein de sa race et de ses coreligionnaires. Par là, Libermann fit très tôt l'expérience d'être sans droit, rejeté et marginalisé. L'impression, à Metz, d'être un apatride, jointe au sentiment d'être abandonné par Dieu, ne firent que renforcer cette expérience. Dans ces conditions, quelle ne dut pas être pour lui, à Paris, dans la petite mansarde, la signification de la reconnaissance soudaine de n'être pas rejeté de Dieu, de la conviction que Dieu l'aimait et était son Père? Dieu est son Père comme il l'est de tous les hommes. Par cette reconnaissance Libermann ac-

quiert une patrie, une communauté où il est accepté, dans laquelle il possède des droits, et dont il est membre à part entière. Par là, il apprend que l'amour de Dieu ne comporte pas seulement des conséquences dans l'âme d'un chacun, mais que cet amour transforme et détermine concrètement les rapports entre les hommes. Cet amour, selon le message du Christ, donne aux hommes: des droits, une patrie, du travail... leur donne en somme tout ce qu'exige la dignité de l'homme. Car c'est le message de l'universalité de l'amour de Dieu et sa mise en œuvre qui déterminent la communauté de vie des hommes.

A la suite de son expérience fondamentale il pourra plus tard donner à ses missionnaires ce mandat: «*Vous êtes les avocats et les défenseurs des opprimés*». Si vous leur apportez l'amour du Père, vous leur apportez aussi une nouvelle patrie, une nouvelle communauté, dans laquelle ils ont des droits et où ils sont accueillis et acceptés. Car l'amour du Père apporte des changements sensibles dans la communauté humaine.

Cet appel garde toujours son actualité car «*la situation mondiale actuelle est bien une situation d'urgence, et attendre peut être catastrophique*» (V.S. 74). C'est vraiment l'Esprit de Dieu qui nous pousse à l'engagement prophétique en faveur de la justice. Cet engagement nous le vivons selon l'appel et l'héritage de Libermann partout où, après un discernement communautaire, nous aurons constaté de l'oppression et de l'exploitation.

La conversion n'est pas le résultat de réflexions longues, approfondies et raisonnées. Elle n'est pas non plus la conséquence d'une discussion destinée à convaincre l'adversaire. La conversion est une grâce, elle est un don qui nous est accordé quand «nous nous rendons dans le désert», «quand nous prions et jeûnons», que nous prions instamment pour l'obtenir, que nous nous ouvrons à l'Esprit avec humilité, que nous lui permettons d'entrer en nous et nous nous laissons conduire là où il veut. C'est maintenant, au temps de notre renouveau, où nous nous apprêtons à ré-écrire notre règle de vie, que nous avons besoin de cette ouverture à l'Esprit, que nous devons prier pour obtenir cet Esprit, pour qu'il nous indique notre route. Cette voie que Lui a révélée à Libermann et que nous voulons redécouvrir pour nous-mêmes et pour les Spiritains de demain.

Pour cela nous avons besoin de saints et de prophètes:

- qui aient le courage de sortir du rang, de se rendre au désert, pour y entendre la voix de Dieu et pour appeler l'Eglise et la Congrégation sur les voies de Dieu;

- qui n'aient pas peur d'être condamnés par les puissants de ce monde comme des ennemis de la nation et des révolutionnaires, d'être emprisonnés et même mis à mort;

- qui ne se laissent pas abattre s'ils sont réprimandés, condamnés ou rejetés par certaines structures et même par leurs propres confrères.

QUICONQUE SE MET A SUIVRE LE CHRIST, DOIT ETRE PRET A PARTAGER SON SORT.